

1^{ères} assises nationales de la formation professionnelle

Les 31 octobre et 1^{er} novembre 2006

RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER

« Gouvernance du système de la formation professionnelle »

L'atelier « gouvernance du système de la formation professionnelle » s'est réuni les 31 Octobre et le 1^{er} Novembre 2006, avec la participation des représentants des administrations, des opérateurs de formation, des partenaires socio-économiques et des collectivités et autorités locales.

Cet atelier a été présidé par Monsieur **My Youssef Alaoui**, Président de la FIMMEE.

Les rapporteurs sont :

- Mme **Hind Chkili**. Directrice de la Formation et de la Coopération (Département du Tourisme) ;
- M. **Abdellah Hamzaoui**, Chef de la Division de la Planification (SEFP).

Trois thématiques ont été débattues dans cet atelier, à savoir :

1. *Réadaptation du rôle des organes de concertation et de coordination ;*
2. *Renforcement de l'implication des professionnels dans la gouvernance du système de formation professionnelle ;*
3. *Mise en place de mécanismes adéquats pour une meilleure évaluation du système de formation professionnelle.*

Après avoir débattus des différentes thématiques de l'atelier à la lumière du rapport qui leur a été soumis et des interventions programmées, **les participants recommandent ce qui suit :**

1. Révision du système de pilotage et de coordination du système de FP et la consolidation de l'approche sectorielle et régionale :

- Besoin d'une Vision stratégique partagée à moyen et long terme pour le développement de la formation professionnelle
- Redéfinition des missions et attributions de toutes les institutions pour un pilotage efficient de cette stratégie (planification- gestion – évaluation)
- Mise en place d'un système de contractualisation (national, régional et sectoriel)
- Mise en place d'un système d'information intégré pour la planification et l'évaluation du système de la formation professionnelle
- Renforcement de la politique d'autonomie de gestion des établissements par la contractualisation des objectifs entre les partenaires, la gestion axée sur les résultats et la promotion progressive d'une culture de reddition des comptes.

2. Renforcement de l'implication des professionnels dans la gouvernance :

- Doter les fédérations et associations professionnelles de moyens humains et matériels ;
- Renforcement significatif de la représentativité des organisations professionnelles dans le Conseil d'Administration de l'OFPPT ;
- Mise en place d'un cadre institutionnel de la participation des professionnels dans la gestion des établissements de formation dans une logique de cogestion ;

3. Renforcement du dispositif d'évaluation du système de la formation professionnelle

- Mise en place d'un système de labellisation des établissements de formation professionnelle dans le cadre d'un « référentiel national de qualité » ;
- Mise en place d'un système d'évaluation de la formation professionnelle par un organisme indépendant doté des prérogatives adéquates.

4. Amélioration du système de financement pour une meilleure répartition et pérennisation des ressources entre les différents opérateurs

Nous profitons de cette occasion pour saluer la décision de Monsieur le Premier Ministre qui s'est engagé, dans son discours d'ouverture de ces assises, d'apporter aux associations professionnelles **l'appui institutionnel et matériel nécessaire**, tout en étant convaincu qu'un partenariat effectif avec les professionnels est la clé de la bonne gouvernance du système et la garantie pour adapter d'une façon continue la formation aux exigences de l'entreprise et favoriser l'insertion des lauréats.